

Listes de vérification sur la sécurité des activités physiques

Musculation – poids et haltères, résistance

La musculation (ou l'entraînement de résistance) vise à développer la force musculaire par une série de mouvements répétés contre une résistance offerte par une variété de sources telles que des poids et haltères, des machines de musculation, des tubes élastiques ou le poids de son corps.

Cote de facteur de risque

3

Résultat d'apprentissage général

L'élève doit être capable de se comporter de manière sécuritaire et responsable en vue de gérer les risques et de prévenir les blessures lors de la pratique d'activités physiques ainsi que dans la vie quotidienne.

Stratégies de gestion des risques

L'information et les recommandations sur la sécurité figurant dans la présente liste de vérification sont jugées comme étant le reflet de pratiques exemplaires. Les stratégies de gestion des risques suggérées correspondent aux normes de sécurité minimales pour une activité physique organisée ou officielle. Elles pourraient ne pas être applicables à toutes les situations (p. ex., activités à domicile, récréatives ou modifiées). Par contre, dans le cas de programmes structurés, les instructeurs, les entraîneurs ou les directeurs de programme, responsables d'activités physiques HORS-classe, pourraient imposer des normes de sécurité plus sévères.

Instruction

N.B. : Le degré et le niveau d'instruction ou d'orientation requis peuvent varier en fonction de considérations telles que l'expérience personnelle des élèves, les compétences et la condition physique. L'utilisation de médias (livres et DVD didactiques) peut remplacer l'instruction directe si on considère cela comme approprié et sécuritaire.

- L'instruction est fournie par un instructeur formé ou agréé reconnu par le Manitoba Fitness Council (Conseil de la santé physique) ou par un instructeur expérimenté qui possède les compétences d'un instructeur agréé, selon les besoins et en fonction des facteurs tels que le niveau de risque, l'intensité, l'accessibilité, l'expérience et les compétences.
- Toutes les séances sont offertes dans un milieu sécuritaire et les élèves sont sensibilisés aux risques de la musculation.
- Les règles, les consignes et les procédures de sécurité (y compris les techniques sécuritaires de pareur) sont apprises avant la participation.
- Les habiletés et les mouvements sont appris selon une progression adéquate.
- L'élève démontre qu'il possède les compétences et la condition physique nécessaires avant de progresser; les séances d'entraînement sont adaptés aux besoins.
- Chaque séance comporte une période de réchauffement et de récupération.
- On a accès à de l'eau potable que l'on consomme au besoin.
- Le programme est conforme aux principes fondamentaux du conditionnement physique et de l'entraînement.

Listes de vérification sur la sécurité des activités physiques

Musculation – poids et haltères, résistance

Surveillance

N.B. : Le niveau de surveillance à prévoir dépend des facteurs tels que le niveau de risque, l'intensité, l'accessibilité, l'expérience et les compétences.

- Niveau de surveillance recommandé : **surveillance sur place** au début de l'instruction, et d'une **surveillance générale** autrement
- Des règles et des consignes de sécurité sont en vigueur.
- Un plan d'action en cas d'urgence est en place pour donner suite aux accidents ou aux blessures.
- Le local de musculation est verrouillé lorsqu'il n'y a aucune surveillance.

Installations

- L'aire d'activité est exempte de dangers et de débris.
- On dispose d'un espace adéquat entre les stations.
- Le sol offre une adhérence adéquate.
- L'éclairage et la ventilation, le cas échéant, sont adéquats.
- Les règles et les consignes de sécurité sont affichées.
- Les directives sur l'utilisation des installations sont affichées.
- Les sorties de secours sont clairement indiquées.

Équipement

- L'équipement est approprié et en bon état.
- L'équipement est vérifié régulièrement.
- Les directives sont émises quant à l'entretien et à l'entreposage de l'équipement.
- Une trousse de premiers soins et un téléphone sont disponibles.

Vêtements et chaussures

- Il faut porter des chaussures appropriées et bien ajustées.
- Les lacets sont noués et les chaussures à bout ouvert sont à éviter.
- Il faut enlever ou retenir par un ruban adhésif les bijoux lorsqu'ils posent un risque à la sécurité.
- Il faut porter des vêtements appropriés (tee-shirt et short sont les meilleurs choix) qui permettent une grande liberté de mouvement.
- Les vêtements sont conformes aux normes du club.

Autres considérations

- L'élève a subi un examen médical de routine et a présenté un bilan médical avant de commencer le programme.
- L'élève a présenté le formulaire de déclaration et de consentement du parent et de déclaration de l'élève (si l'élève a moins de 18 ans) ou le formulaire de déclaration de l'élève (s'il a 18 ans ou plus) avant le début du programme.
- On a encouragé le participant à souscrire à une police d'assurance-accident.
- Les élèves qui subissent une blessure sont envoyés aux membres compétents du personnel médical aux fins de traitement et de réadaptation et ne devraient pas reprendre l'activité tant qu'ils n'auront pas reçu l'autorisation d'un professionnel de la santé qualifié.
- L'activité correspond à l'âge, aux capacités et à la condition mentale et physique de l'élève.
- L'élève fait preuve en tout temps d'une bonne maîtrise de soi et évite tout comportement inadmissible.
- Le choix de cette activité par l'élève dans le cadre du volet HORS-classe du programme d'éducation physique/éducation à la santé a été présenté au parent ou au tuteur légal (élève de moins de 18 ans) et à l'enseignant.